Le CESE a voté son avis intitulé "Pour des élèves en meilleure santé"

Le Conseil e?conomique, social et environnemental s'alarme du suivi sanitaire des enfants a? l'e?cole et pre?conise des mesures concre?tes pour de?tecter et aider les e?le?ves en difficulte?

PUBLIÉ LE 21/03/2018

Mercredi 14 mars 2018 – **Le Conseil e?conomique, social et environnemental (CESE) a adopte? un avis intitule? « Pour des e?le?ves en meilleure sante? » qui rappelle combien le suivi sanitaire des e?le?ves en France est insuffisant. Tous les e?le?ves sont loin de be?ne?ficier a? l'e?cole des bilans me?dicaux pre?vus par la loi, le taux de re?alisation des visites me?dicales reste bien trop bas et varie d'un de?partement a? l'autre. La conse?quence : de nombreux e?le?ves pre?sentant des troubles sont mal repe?re?s et ce de?faut de de?tection, et donc de prise en charge, a des conse?quences majeures sur le de?roulement de leur scolarite?.**

Dans ce projet d'avis, le CESE estime que la re?ponse a? l'urgence passe avant tout par l'implication et la coordination de tous les acteurs qui entourent les enfants. Il formule e?galement plusieurs pre?conisations pour assurer la protection de l'enfant par le repe?rage, le soin et le suivi :

- **mieux informer les parents et les e?le?ves** en :

> *mettant a? leur disposition un guide sur leurs droits et les lieux-ressources ; organisant des actions d'information les impliquant davantage ; tirant les enseignements des expe?riences re?ussies de groupes de pairs sur la pre?vention sante?.*

- pre?voir, a? l'issue de l'e?valuation de son expe?rimentation dans plusieurs territoires, **un e?largissement a? d'autres consultations me?dicales du PASS sante? jeunes national** selon des modalite?s qui assureront un acce?s autonome, confidentiel et gratuit.

- **rendre la visite me?dicale des 6 ans effective pour tous.tes et en faire, en lien e?troit avec les parents**, le point de de?part de la coordination pour le repe?rage, le soin et le suivi des troubles.

- **faire des professions de la sante? a? l'e?cole des me?tiers attractifs par les missions et responsabilite?s qu'ils comprennent**, ce qui implique :

> *de revaloriser les re?mune?rations de fac?on a? ce qu'elles ne soient plus un frein a? l'orientation ou la mobilite? vers la me?decine scolaire ; de valoriser les fonctions de pilotage et de coordination du me?decin de l'Education nationale, en consacrant sa place au croisement de l'e?cole et de la sante? ; de renforcer formation d'adaptation a? leur emploi propose?e aux infirmier.e?re.s de l'Education scolaire apre?s leur re?ussite aux concours organise?s par les acade?mies ; de renforcer le ro?le et la place des infirmier.e?re.s, psychologues de l'Education nationale, et de reconnai?tre d'autres acteur.trice.s exte?rieur.e.s a? l'e?cole, dont les e?ducateur.trice.s et les assistant.e.s sociaux.ales, comme parties prenantes en les inscrivant dans la coordination.*

- **cre?er un nume?ro de te?le?phone et/ou un site internet/une application** pour e?tre en mesure de donner une re?ponse rapide aux e?le?ves en difficulte?, en leur garantissant une confidentialite?, et les orienter correctement.

Ce projet d'avis rapporte? par Jean-Franc?ois Naton (Groupe CGT) et Fatma Bouvet de la Maisonneuve (Personnalite? associe?e), de la section des Affaires sociales et de la sante?, pre?side?e par Aminata Kone? (Groupe UNAF), a e?te? pre?sente? lors de l'assemble?e ple?nie?re du Conseil e?conomique, social et environnemental du 14 mars 2018 a? 13h45.

L'avis a e?te? adopte? en ple?nie?re avec 173 voix pour.

Contacts presse : Melissa Logeais / 06 25 11 82 88 / melissa.logeais@havas.com

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026